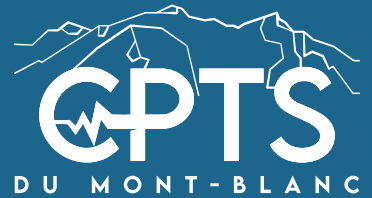


# PROTOCOLE DE COOPÉRATION INTERPRO. POUR L'OPTIMISATION DU DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE.



## 1. PROBLÉMATIQUES LOCALES

- Le taux de dépistage pour les diabétiques traités par ADO est de 55,8%.
- Néanmoins, un grand nombre de patients diabétiques nécessitent un contrôle plus fréquent. Il s'agit des patients avec un DT2 non équilibré (environ 50%), les patients avec DT1 (6%), ainsi que les autres diabétiques (gravidiques et autres, 4%).  
Le total des diabétiques nécessitant un suivi ophtalmo est donc de 1878 par an.

## 2. POSSIBILITÉS LOCALES

### • Orthoptiste avec rétinographe :

M<sup>me</sup> Fiona CHOTARD Chamonix (tél. 04 50 53 52 11), en délégation de tâches avec le D<sup>r</sup> ALLIOT, ophtalmologue à Cluses.

### • Ophtalmologues :

**À l'Hôpital :** D<sup>r</sup> Perrine REMOND et D<sup>r</sup> Aymeric PAILLISSIER, tél. 04 50 47 30 89, RDV en ligne : <https://monhpmb.sante-ra.fr>, e-mail des secrétaires : Cex\_Sec@ch-sallanches-chamonix.fr.

**En Cabinet :** D<sup>r</sup> Alexandra PERNIKLIEVA et D<sup>r</sup> Zacharias PETROU, tél. 04 50 54 51 18.

## 3. PROPOSITIONS D'OPTIMISATION DU PARCOURS INTERPROFESSIONNEL DE DÉPISTAGE

**Création de 2 filières pour optimiser la prise en charge.**

### • *Filière courte :*

- Patient diabétique, sans rétinopathie diabétique connue, < 70 ans.

**Elle consisterait en :**

- Rétinographie par les orthoptistes,
- Lecture différée par un ophtalmologue,
- Rédaction d'un CR même succinct (rétinopathie diabétique ou non, délai de contrôle, autre...).
- Patient reconvoqué rapidement si rétinopathie diabétique dépistée,

**Réalisables à l'hôpital ou avec M<sup>me</sup> Chotard.**

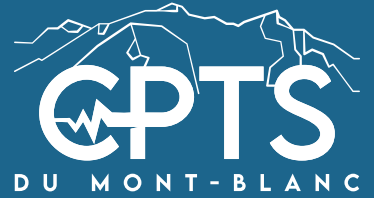
### • *Filière renforcée pour les patients :*

- >70 ans, rétinopathie diabétique connue,
- Découverte diabète,
- Femme enceinte.

**Elle consisterait en :**

- Un examen ophtalmologique complet avec FO, AV, tension oculaire, ...
- Rédaction d'un CR même succinct (rétinopathie diabétique ou non, délai de contrôle, autre...) et **proposition de poursuite de la prise en charge.**

# ORDONNANCE TYPE POUR DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE.



## RAPPEL - FRÉQUENCE FO

• **Un dépistage de la rétinopathie diabétique tous les 2 ans est suffisant sous certaines conditions :**

- En l'absence de rétinopathie diabétique, chez les diabétiques non insulino-traités, équilibrés pour l'hémoglobine glyquée (HbA1c) et la pression artérielle, un intervalle de dépistage de 2 ans est suffisant après un examen du fond d'œil de référence ;
- En cas de diabète et/ou de pression artérielle mal contrôlés, un examen au moins annuel est nécessaire ;
- Pour la femme enceinte diabétique (hors diabète gestationnel), il est recommandé un dépistage avant la grossesse, puis trimestriel et en post-partum.

### Modèle d'ordonnance :

M<sup>r</sup>/M<sup>me</sup> (nom, prénom) né.e le

**Dépistage de la rétinopathie diabétique par :**

- Rétinographie
- Examen ophtalmologique complet
- Valeur HBA1C à compléter : .....

À ..., le ...

D<sup>r</sup> Duch'mol

### Modèle de réponse :

M<sup>r</sup>/M<sup>me</sup> (nom, prénom) né.e le

**Dépistage de la rétinopathie diabétique par :**

- Rétinopathie diabétique dépistée, examen ophtalmologique à programmer dans les 2 mois.
- Rétinophotographie ininterprétable, examen ophtalmologique à programmer dans les 2 mois.
- Rétinophotographie normale, surveillance annuelle.

À ..., le ...

D<sup>r</sup> Duch'mol